



No de résolution  
ou annotation

Province de Québec  
Municipalité de Chichester

Séance ordinaire du conseil municipal de Chichester tenue le 10 juillet 2023 à 19h00,  
tenue au bureau municipal.

À laquelle étaient présents, en personne, le maire Donald Gagnon et les conseillers  
Neil Maloney, Chrissy Ann Payne, Dustin Denault, Corey Bissonnette, Louis Schryer  
et Jacques Fleury.

La Directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. **Ouverture de la réunion**

Le maire Gagnon souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

085-23/07

Proposé par Louis Schryer d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et modifié.

Adopté

3. **Conflit d'intérêts (le cas échéant)**

Aucun.

4. **Adoption du procès-verbal**

086-23/07

Proposé par Chrissy Ann Payne que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 12 juin  
2023 soit adopté.

Adopté

5. **Visiteurs**

- Penny Vaillancourt :

- demande d'une lettre de la municipalité concernant le statut de leur dossier  
juridique ;
- demande d'une copie du règlement actuel sur le bruit (nuisances);

Le maire et la Directrice générale acceptent de répondre à ces demandes.

- Penny Vaillancourt (suite) :

- questions concernant la correspondance reçue du ministère de  
l'Environnement
- commentaires sur le fait qu'il n'y a pas de professionnels disponibles/désireux  
de faire les déclarations requises ;
- demande pourquoi les voisins sont autorisés à faire leur mur de soutènement;

Le maire répond et l'inspecteur fera un suivi.

6. **Rapport MRC du maire**

Le Maire donne son rapport.



No de résolution  
ou annotation

## 7. Rapports des comités

### Sécurité publique

Le conseiller Fleury, président du comité de sécurité publique, donne un rapport verbal.

### Avis de motion - Règlements de la SQ

Un avis de motion est donné et des projets de règlements sont présentés pour les règlements municipaux suivants, applicables par la Sûreté du Québec :

- Règlement sur le stationnement
- Règlement sur la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics
- Règlement sur les nuisances
- Règlement sur le colportage
- Règlement sur l'utilisation de l'eau municipale
- Règlement relatif aux systèmes d'alarme.

087-23/07

### Demande d'un panneau d'arrêt à quatre voies à l'intersection des chemin Chapeau-Sheenboro et chemin Nichabau

ATTENDU QUE la limite de vitesse actuelle sur le chemin Chapeau-Sheenboro et l'importance de la circulation créent des problèmes de sécurité le long de ce chemin, particulièrement à l'intersection du chemin Nichabau ;

ATTENDU QUE l'intersection du chemin Nichabau et du chemin Chapeau-Sheenboro pose de sérieux problèmes de visibilité ;

ATTENDU QUE la municipalité de Chichester est en cours d'aménagement d'un espace public, y compris une éventuelle aire de jeux pour enfants, directement en face de ladite intersection ;

ATTENDU QUE la municipalité de Chichester a fait plusieurs demandes auprès du ministère des Transports pour améliorer la sécurité de cette intersection, sans aucune solution ou amélioration ;

### EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Dustin Denault et résolu de demander ce qui suit au ministère des Transports :

- Considérer l'installation d'un arrêt à quatre voies à l'intersection du chemin Nichabau et du chemin Chapeau-Sheenboro
- Organiser une visite, sur place, de l'intersection avec des représentants du ministère et de la municipalité pour voir et discuter des défis et des préoccupations de cette intersection.

Adopté

### Routes & Environnement

Le maire Gagnon, président du comité Voirie et environnement, donne un rapport verbal.

088-23/07

### Débroussaillage 2023

Proposé par Neil Maloney de procéder au débroussaillage annuel, par contrat horaire avec Anthony Dunn, pour un montant total n'excédant pas le budget prévu de 10 000\$.

Adopté

089-23/07

### Concassage 2023

Proposé par Jacques Fleury de procéder au concassage de pierres nettes (2,5- 12,5mm) par H&H Construction, pour un contrat total n'excédant pas 25 000\$.

Adopté



No de résolution  
ou annotation

### Planification et développement

Le conseiller Maloney, président du comité d'urbanisme et de développement, donne un rapport verbal.

Le rapport de l'inspecteur municipal est reçu et lu.

090-23/07

#### Empiètement de la propriété

Proposé par Neil Maloney de refuser la demande d'aide municipale pour les reconstructions de la propriété # 6 071 710, car les travaux demandés ne sont pas réalistes pour régler le problème d'empiètement, et que la municipalité explorera d'autres options pour aller de l'avant.

Adopté

### Administration et Finances

Le conseiller Schryer, président du comité d'administration et des finances, donne un rapport verbal.

091-23/07

#### Étudiant d'été - Embauche

Proposé par Chrissy Ann Payne que la municipalité embauche Tallyn Lebel pour le poste d'étudiante d'été au musée Culbute, tel que discuté.

Adopté

### Loisirs, Récréation, Tourisme & Marketing

Le conseiller Payne, président du comité Loisirs, Récréation, Tourisme et Marketing, donne un rapport.

092-23/07

#### Devis pour la fondation du bâtiment

Proposé par Jacques Fleury d'approuver la soumission pour la fondation de béton requise pour le projet de bâtiment, telle que soumise par Steel Built Corp. au montant de 13 920 \$, tel que discuté.

Adopté

### **8. Questions du public**

Aucune.

### **9. Présentation des comptes**

093-23/07

Proposé par Louis Schryer que les factures soient payées selon la liste distribuée.

Adopté

### **10. Lecture de correspondance**

- *Demande de don du Fonds commémoratif Robert Chartrand.*

094-23/07

Proposé par Neil Maloney d'approuver un don de 100 \$ au Fonds commémoratif Robert Chartrand, tel que discuté.

Adopté

### **11. Varia**

Aucun.



No de résolution  
ou annotation

**12. Séance à huis clos**

Non requise.

**13. Date de la prochaine réunion**

095-23/07 Proposé par Corey Bissonnette que la prochaine réunion régulière du conseil ait lieu le lundi 28 aout 2023.

Adopté

**14. Clôture de la réunion**

096-23/07 Proposé par Louis Schryer que la séance soit levée à 19h50.

Adopté

Directrice générale / Greffière-trésorière

Maire

Je, Donald Gagnon, maire, certifie que la signature de ce procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.

*La version française est la version officielle - The French version is the official version*